

LE FOYER MYRIAM

Maintenir un lien relationnel, garder et entretenir sa forme physique, mentale et intellectuelle, c'est ce que proposent les activités du Foyer Myriam.

◆ Des activités physiques et cognitives :

Gymnastique douce, ateliers équilibre et ateliers mémoire, dispensés par un professeur d'éducation physique spécialisé en gérontologie.

Mais aussi des cours de Tai-chi-chuan, de danse seniors, des ateliers nutrition et des cours de couture.



◆ Des activités occupationnelles :

Jeux de société, partage de lecture «les rendez-vous littéraires»,



◆ Le restaurant :

Il accueille les personnes de 65 ans et plus le midi, du lundi au vendredi, et propose jusqu'à 50 couverts.

Une navette assure le transport des aînés ayant des difficultés pour se déplacer.

TARIFS D'INSCRIPTION

Du 1er janvier au 31 décembre : Accès au restaurant : 27€

Accès au restaurant et participation aux activités : 54€

Possibilité de s'inscrire en septembre : demi-tarif

Foyer Myriam
3 rue Mermoz - 65100 LOURDES
☎ 05 62 94 46 72



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



vous accueille
du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00
et de
13h30 à 17h30
(17h00 le vendredi)

- ■ ■ Lutte contre l'isolement
- ■ ■ Aides sociales
- ■ ■ Actions seniors
- ■ ■ Télé assistance
- ■ ■ Portage de repas
- ■ ■ Voyage seniors
- ■ ■ Foyer Myriam
- ■ ■ Plan canicule

22 avenue Maréchal Joffre



CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE

☎ 05 62 42 54 08

☎ 05 62 42 22 56

www.lourdes.fr

✉ secretariat-ccas@ville-lourdes.fr

OUVERT À TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNE,
LE CCAS VOUS PROPOSE

■ ■ ■ AIDES ET PERMANENCES SOCIALES

Le CCAS gère les demandes effectuées par les habitants de la ville concernant :

Le handicap : Allocation aux Adultes Handicapés, cartes d'invalidité, cartes de stationnement

La perte d'autonomie : APA, services à domicile, ...

Le service social du CCAS assure un accueil tout public du lundi au vendredi.

L'équipe, constituée de 3 travailleurs sociaux, intervient à la demande des usagers : accompagnement social, instruction de demandes d'aides diverses, visites à domicile, accueil en permanence et sur rendez-vous.



■ ■ ■ PORTAGE DE REPAS

Il est destiné aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes titulaires de l'Allocation Adulte Handicapé. Il a pour objectif d'aider au maintien à domicile. Les repas peuvent être adaptés à chaque pathologie. La livraison des repas du lundi au vendredi.



■ ■ ■ TÉLÉ ASSISTANCE

Ce dispositif est destiné aux personnes à mobilité réduite comme aux personnes âgées qui peuvent en cas de problème, et sur simple pression d'un pendentif ou d'un bracelet, alerter immédiatement les secours.



■ ■ ■ PLAN CANICULE

Les personnes de 65 ans et plus, résidant à leur domicile, peuvent s'inscrire sur le registre nominatif et confidentiel de recensement tenu par le CCAS.

La finalité de ce dispositif est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet en cas de fortes chaleurs.



■ ■ ■ SENIORS EN VACANCES

Le CCAS est partenaire du programme seniors en vacances de l'ANCV.

Il permet chaque année aux personnes de 60 ans et plus, de partir en vacances par le biais d'un séjour à tarif préférentiel. L'ANCV peut financer une partie du coût du séjour pour les seniors non imposables.



■ ■ ■ UNE MUTUELLE POUR TOUS

Le Centre Communal d'Action Sociale en accord avec la ville s'est engagé auprès de l'association ACTION (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), pour permettre aux seniors qui ne peuvent pas souscrire à une complémentaire santé individuelle d'accéder à une offre collective.



Venez évaluer vos garanties mutuelle santé et consulter les différentes offres.

■ ■ ■ LES PASS «BIEN VIVRE»

Gratuits, ils sont délivrés au CCAS pour les résidents de plus de 3 mois sur le commune de Lourdes remplissant les conditions suivantes et sur présentation des justificatifs (avis d'imposition ou de non imposition, justificatif de domicile, pièce d'identité)



- avoir + de 65 ans et être imposable ou
- avoir une carte d'invalidité 80% et être imposable



- avoir + de 65 ans et être non imposable ou
- avoir une carte d'invalidité 80% et être non imposable ou
- être bénéficiaire de l'ASS/RSA/AAH/CMU

■ ■ ■ Avantages et réductions ■ ■ ■

Entrée gratuite au Château Fort, montée au Pic du Jer à demi-tarif

Cinema Le Palais : 5€ au lieu de 6€ la place

4€ au lieu de 6€ la place

City bus (le ticket): 0,50€ au lieu de 1,20€

Gratuit